

Domaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

25 août 1994 – n° 1179
Hebdomadaire romand
Trente-et-unième année

Prendre des risques unilatéraux

Au lendemain du non à l'EEE, le Conseil fédéral fut contraint à quelques contorsions verbales (Message du 24 février 1993); il respectait la décision souveraine, mais maintenait ouvertes toutes les options, (bilatéralisme, EEE, adhésion) à l'exclusion de l'Alleingang: «Nous ne considérons pas l'Alleingang comme une option viable». Jusqu'alors pourtant, le débat n'avait mis en jeu que trois possibilités qui firent l'objet du rapport notoire du professeur Hauser: voie solitaire, EEE, adhésion. Il y en avait désormais quatre.

Personne, même le plus extrémiste anti-européen, n'a jamais demandé ou même souhaité que la Suisse fige ses relations commerciales et culturelles avec l'Union européenne. On se donnait donc les airs d'écarter une absurdité pour que les options retenues ne se distinguent plus que par leur degré de rapprochement. De fait, pourtant, le bilatéralisme c'est l'Alleingang soft. Il faut le juger comme tel.

Est-il une véritable alternative? Le mot est trompeur, car il dissimule l'inégalité des rapports de force.

Première limite. L'Union européenne n'accepte pas de remettre en cause ou tout simplement de déroger à son droit. Certes elle peut discuter délais ou interprétations (par exemple qu'est-ce qu'une zone agricole alpine dans un pays nordique où la limite de végétation est à 1000 mètres?) Mais, pour le reste, négocier avec l'Union, dans un domaine codifié par elle, signifie se rallier au droit européen. L'Accord EEE en avait déjà fait la démonstration. Ce principe de base n'exclut pas des accords sur des projets concrets notamment culturels ou scientifiques, qui n'ont pas de caractère législatif, où l'Union peut souhaiter l'élargissement à un plus grand nombre de partenaires et tendre à une meilleure assise financière.

Deuxième limite. L'Union européenne a déjà fait savoir qu'elle ne voulait pas d'un EEE à la carte. A supposer qu'elle accepte de négocier sectoriellement, elle mettra à

l'ordre du jour des domaines qui l'avantagent clairement en compensation de toute facilité offerte à la Suisse.

Troisième limite. Elle est, cette fois-ci, propre à notre démocratie directe. Un accord partiel, exigeant de fortes concessions de la Suisse, sans autre perspective de participation, sera difficile à faire accepter. Or un nouveau refus populaire d'un traité limité et durement négocié enlèverait définitivement toute crédibilité au Conseil fédéral.

La voie la plus sûre, c'est «l'unilatéralisme». La Suisse déciderait souverainement d'adapter son droit au droit européen. Le Conseil fédéral a fait un pas, timide, dans cette direction en proposant de reprendre une partie d'Eurolex: Swisslex est encore en discussion. Mais cette tentative indépendante d'euro-compatibilité se heurte à son tour à une limite que nous nous imposons à nous-mêmes. Il faut, répète-t-on (voir par exemple le débat sur l'entraide fiscale), ne rien faire qui puisse affaiblir nos capacités de négociation; ne pas se dessaisir d'atouts prématurément; ne rien conclure ou pour le moins suspendre l'entrée en vigueur si nous n'avons pas de garanties de réciprocité. Le risque que l'officialité n'ose assumer, c'est celui de l'acte souverain, unilatéral. Il paraît contraire, viscéralement, aux diplomates d'offrir un avantage non compensé. Comme les militaires ils n'envisagent pas des cessez-le-feu unilatéraux.

Quel est le domaine d'un premier acte souverain possible, qui ait pleine signification. Incontestablement, celui qu'on appelle du «marché du travail». Il touche à l'abolition du régime actuel du saisonnier, à l'extension des conventions collectives, à l'ouverture des professions. Nous reprendrons plus longuement ce thème.

Premier choix: faire campagne pour des actes européens unilatéraux, négociés d'abord avec nous-mêmes.

AG

Punir des délinquants ou soigner des malades ?

En considérant les toxicomanes comme des personnes malades et non pas comme des délinquants, la question de la distribution de drogue trouve une réponse «naturelle». Une position que les cantons romands auront du mal à adopter.

PROGRAMME COMMUN

Les partis radical, socialiste et démocrate-chrétien ont publié en juillet un *Manifeste pour une politique des drogues cohérente*. Six postulats y sont développés; les trois partis gouvernementaux proposent des mesures préventives comprenant l'identification des individus menacés de dépendance et le traitement précoce des consommateurs de drogue débutants, la création de possibilités éducatives, le traitement médical comprenant la prescription de drogue lorsqu'elle est médicalement justifiée, l'impunité de la consommation de drogue, des mesures plus efficaces pour combattre le grand commerce criminel et une politique des drogues cohérente dans toute la Suisse.

Pour réaliser ces postulats, une révision de la Loi fédérale sur les stupéfiants est nécessaire.

(pi) Les questions, trop souvent, sont mal posées. Concernant la drogue par exemple, on se demande s'il faut distribuer de l'héroïne ou de la méthadone aux personnes dépendantes. La première question à laquelle nous devrions répondre est plutôt: les toxicomanes sont-ils des délinquants ou des malades ? L'esquisse de politique fédérale actuelle est une réponse implicite, mais le débat n'a jamais eu lieu et les toxicomanes sont encore généralement considérés comme des délinquants. Il suffit pourtant d'avoir vu la misère de ce milieu pour se convaincre que les drogués doivent être aidés et non pas punis. Certes, des délits autres que la consommation de drogue sont souvent commis pour l'achat des doses quotidiennes; mais ne faudrait-il pas admettre une responsabilité pénale restreinte ?

Les toxicomanes fortement dépendants étant considérés comme des malades, la question de la distribution de produits de substitution ou de drogue ne se pose plus; une réponse positive est évidente comme moyen d'atténuer des souffrances, tout en s'inscrivant dans un programme plus vaste de réinsertion. Les premiers résultats du programme de distribution *Lifeline* confirment d'ailleurs, pour l'héroïne, la justesse de cette approche (des résultats à considérer toutefois avec prudence: ils ne sont que partiels et le nombre de personnes impliquées est limité – voir page suivante).

Le même argument plaide en faveur d'une dépénalisation de la consommation de drogue, cette mesure ne constituant qu'un retour à la situation d'avant 1975. La pénalisation a en effet été introduite à cette date dans l'espoir de décourager la consommation, souhait qui ne s'est pas concrétisé. Il faut certes attendre les résultats définitifs du programme de distribution contrôlée, mais il faut aussi envisager sérieusement une révision de la Loi fédérale sur les stupéfiants. Une distribution à plus large échelle sous couvert d'expérimentation n'aurait en effet pas de sens parallèlement à une loi répressive.

Dans cet esprit, le programme des trois partis gouvernementaux (radical, démocrate-chrétien et socialiste) formule des propositions intéressantes et réalistes, notamment dans le domaine de la prévention. Car il n'y a pas d'illusions à se faire, la seule distribu-

tion de drogue aux personnes dépendantes ne résoudra en rien le problème général, il ne fera que soulager les bénéficiaires de ces mesures. Il faut en effet s'attendre à ce que les réseaux de vente cherchent par tous les moyens à recréer une demande chez une clientèle nouvelle pour remplacer celle qui leur aura échappé. Il serait faux pourtant de s'opposer à une distribution à large échelle (les spécialistes parlent de 5000 personnes environ sur les 20 000 à 30 000 drogués que compte le pays) à cause du risque de voir les *dealers* recruter de nouveaux consommateurs, car la drogue n'est pas un marché qui répond aux règles de l'économie. Le produit vendu est destiné à des gens dépendants, qui ne sont donc pas libres de leur achat, mais d'un autre côté le nombre de personnes potentiellement intéressées par la drogue est limité. D'où l'importance de la prévention, pour maintenir ce nombre aussi bas que possible. 30 millions de francs ont été consacrés à la prévention par la Confédération, les cantons et les communes en 1993. Une somme à mettre en rapport avec le chiffre d'affaires du marché suisse de la drogue, qui se monte à plusieurs centaines de millions de francs par année.

Nous butons là sur un problème de méthode de gouvernement: nous sommes dans un système où nous préférons réagir plutôt que prévenir. Le coût de la réaction peut être évalué à court terme, porté au budget de l'année suivante, et correspond à des dépenses facilement contrôlables. Pour réaliser une prévention efficace, nous devrions commencer par établir des budgets et des objectifs sur de longues périodes, par exemple dix ans, afin d'avoir une idée des bénéfices que procure la prévention et des coûts engendrés par son absence (voir DP n° 1169 et 1173).

Manquent encore les moyens nécessaires pour lutter contre le trafic de drogue, qui doit rester interdit et puni. Or la plupart des «accros» sont également revendeurs et l'on connaît les astuces des *dealers* et de leurs réseaux pour ne pas se faire prendre: ils ne transportent que de petites quantités à la fois et profitent des droits fondamentaux de la personne pour se soustraire à un renvoi vers leur pays. Tant Moritz Leuenberger que Josef Estermann pensent que les mesures de contrainte à l'égard des étrangers qui seront

PROGRAMME «AIDE À LA SURVIE» – DISTRIBUTION CONTRÔLÉE DE DROGUE – ETAT EN AOÛT 1994

	Héroïne	Morphine	Méthadone intraveineuse
Etude en double-aveugle avec groupe de contrôle	Thoune (25) Olten (25) <i>en recrutement</i>	Thoune (25) Olten (25) <i>en recrutement</i> (20 pers. à Olten)	
Etude avec attribution des personnes au hasard	Bâle (50)	Bâle (50)	Bâle (50)
	<i>votation populaire positive en juin 1994; étude à commencer en octobre 1994</i>		
Etude avec prescription individuelle (variations contextuelles)	Sozialamt Zurich (50) <i>en cours</i>	Schaffhouse (25) Zoug (25) <i>non commencé</i> <i>décisions politiques en automne</i>	Fribourg (50) <i>en recrutement</i> (une dizaine de personnes actuellement)
Etude avec prescription individuelle	Berne (50)	Berne (50)	Berne (50)
	<i>en recrutement; étude commencée le 15 mai</i>		
Etude avec prescription individuelle (femmes)	Zurich (50) <i>en cours</i>	Zurich (50) <i>suspendu</i> (réactions violentes de patientes)	Zurich (50) <i>en recrutement</i>

●●●

soumises au peuple à la fin de l'année devraient résoudre une bonne partie du problème... C'est probable pour la scène ouverte. Mais on peut craindre aussi un retour du marché à la clandestinité, avec pour corollaire un contrôle plus difficile ainsi qu'une augmentation des prix de la drogue, donc des délits commis pour s'en procurer...

Toutes ces pistes, et d'autres qui tournent le dos à la méthode axée essentiellement sur la répression, seront sans trop de difficultés acceptées dans les grands cantons alémaniques. Mais il est à craindre que la Suisse romande s'oppose vigoureusement à la dépénalisation et à la distribution. On ne saurait pourtant prétendre qu'un système est meilleur que l'autre, la quantité de toxicomanes rapportée à la population étant comparable des deux côtés de la Sarine. Par contre, là où la position romande devient intenable, c'est qu'elle est trop exclusive: difficile de faire cohabiter la répression des consommateurs et la distribution de drogue par exemple. Or les expériences de ces dernières années nous ont montré que les solutions au problème de la drogue seront multiples. Elles ne pourront plus s'appuyer sur une loi de type réglementaire (à tel comportement correspond telle punition); ce sont plutôt des objectifs, des moyens et des répartitions de compétence qu'il faudra définir. ■

Prescription médicale de stupéfiants – un an après

(ge) Le 24 juin 1993, l'Office fédéral de la santé présentait le plan d'une série d'expériences chez l'homme, impliquant la distribution contrôlée de stupéfiants à des toxicomanes. Les événements s'accéléraient, on évoque ça et là les «premières évaluations positives» de l'expérience. Le tableau ci-contre reprend le plan des études de juin 1993, complété par l'état de la situation un an après; il est clair qu'en un an, l'expérience n'a guère fait que de commencer. La distorsion entre la lenteur des études (hors laboratoire !) et les décisions politiques rapides sera-t-il évitable ?

Une évaluation du déroulement de l'étude permet de dégager les points suivants:

1. aucune des villes candidates ne s'est désistée;
2. un tel projet trouve même grâce devant le peuple (Bâle);
3. le recrutement des cohortes (terme utilisé pour parler d'un groupe) se fait beaucoup plus facilement pour les projets de distributions d'héroïne que pour ceux qui distribuent morphine et méthadone;
4. les «pertes» (sujets quittant l'expérience) sont très faibles, de l'ordre de 10% pour l'héroïne, plus élevées pour les autres. L'étude se déroule de manière globalement positive.

Les cohortes sont petites et, pour ainsi dire, ne perturbent pas le marché de la drogue. Même après évaluation complète, ces études ne permettront guère de prévoir les événements qui suivraient une distribution à plus large échelle de stupéfiants. ■

EN BREF

Le lundi du Jeûne fédéral n'est pas férié à Berne. A la librairie Stauffacher il y aura à 20 heures le «vernissage» d'un livre d'Helmut Hubacher, le plus ancien conseiller national en fonction et un des meilleurs connaisseurs de la politique fédérale. Titre du livre *Tatort Bundeshaus*.

Marx n'est pas encore oublié. L'Université populaire socialiste d'Uster, dans le canton de Zurich, consacre quatre soirées au Manifeste du Parti communiste de Marx et Engels à partir du 24 août.

L'appel de l'Association suisse des locataires (ASLOCA) à ses membres pour assurer le financement d'un référendum contre le démantèlement de la protection des locataires a eu du succès. En quelques jours plus de 15 000 membres ont mis à disposition près d'un demi million de francs.

Transports à risques

LE RISQUE SUR RAIL

En 1993, les CFF ont transporté 8,7 millions de tonnes de produits dangereux, pour l'essentiel des produits pétroliers — dernier accident en date, le déraillement d'un train de carburants à Zurich-Affoltern en mars dernier qui a mis le feu à plusieurs maisons d'habitation. Mais aussi 400 000 tonnes de produits chimiques explosifs ou hautement toxiques, soit 10 000 wagons qui traversent des agglomérations, croisent des trains de voyageurs dans les tunnels et parcourent des régions dont les nappes phréatiques sont vitales pour l'approvisionnement en eau de la population.

(jd) Après l'accident du 29 juin dernier en gare de Lausanne, le débat a surtout porté sur les mesures susceptibles d'améliorer la sécurité lors du transport de matières dangereuses. Une sécurité qui en réalité ne sera garantie qu'en limitant au maximum le déplacement de telles matières. Rien ne s'oppose techniquement à cette limitation; c'est pour des raisons économiques que des matières toxiques, inflammables ou explosives, traversent quotidiennement nos agglomérations. Illustration à propos de l'épichlorhydrine (ECH), le produit qui a mis en alerte un quartier de Lausanne, en compagnie du *Tages Anzeiger* (29 juillet 1994).

Chaque semaine une dizaine de wagons d'ECH arrivent à l'usine de Ciba-Geigy à Monthey, soit 20 000 tonnes annuellement, en provenance de la Ruhr, du Jura français et de Hambourg. L'ECH entre dans la composition de l'époxyde, un produit utilisé dans les matériaux de construction, l'industrie automobile, aéronautique et navale, les meubles de jardin, comme isolant dans l'industrie électrique et électronique et pour fabriquer la colle Araldite. Ciba diversifie ses sources d'approvisionnement pour ne pas dépendre d'un seul fournisseur. De toute manière la multinationale bâloise n'assume pas le risque du transport qui est à la charge de la

compagnie de transport et du fournisseur.

Une autre multinationale, Dow Chemicals, produit sur place à Hambourg l'ECH et reçoit par conduite le propylène, deux des composants nécessaires à l'élaboration de l'époxyde. Ciba a fait un choix différent: pour rester concurrentielle sur le marché de l'époxyde, elle préfère acheter l'ECH à des fournisseurs qui le produisent en grande quantité. Si elle fabriquait l'ECH elle-même à Monthey, elle devrait s'approvisionner en propylène, une matière transportée à haute pression et plus explosive encore que l'ECH. Par ailleurs une installation rentable de production d'ECH à Monthey fournirait plus de matière que nécessaire à l'élaboration de l'époxyde, d'où vente et transport d'ECH, avec des risques semblables à ceux que comporte l'achat à l'étranger.

Ce calcul économique garantit-il le maintien de l'emploi dans une région fortement touchée par le chômage? Rien n'est moins sûr. La production d'ECH est relativement simple d'un point de vue technique et ne s'intègre plus à la palette de produits spécialisés et à haute valeur ajoutée de Ciba-Geigy. Si Monthey abrite aujourd'hui encore la plus importante fabrique d'époxyde du groupe, c'est que les installations sont modernes. Lorsque des investissements lourds seront nécessaires, les quelque 460 employés de Monthey occupés à la production d'époxyde pourront craindre pour leur emploi. ■

CATASTROPHES NATURELLES

La grande peur des assureurs

(jd) En 1989, les assureurs ont cru vivre l'année noire de l'histoire des assurances: plus de 13 milliards de dollars de dommages remboursés, soit plus du double de l'année précédente, dont plus de 8 milliards au titre des catastrophes naturelles, soit quatre fois la somme versée en 1988. A cette époque, les professionnels du risque pouvaient encore imputer cette mauvaise année aux aléas de la probabilité et chercher les causes de la progression des indemnités versées dans la concentration géographique croissante des biens matériels et le souci des assurés de mieux se couvrir.

Las. En 1990, les versements ont atteint 17 milliards de dollars et en 1992, à la suite de l'ouragan Andrew, 26 milliards. Soulagement en 1993, qui voit les dommages assurés retomber à la modeste somme de 11,6 milliards de dollars. La nature s'est-elle enfin calmée? Effet d'optique puisque l'an passé les catastrophes naturelles ont crû de 20% — rappelons-nous les inondations dans le Mississippi et le Missouri —; si les dédommagement

ments de 1993 sont relativement bas, c'est parce que les risques d'inondation sont peu ou pas assurés. Au total, selon les estimations de la Société suisse de réassurance, les dommages annoncés en 1993 sont 60% plus élevés que la moyenne annuelle de la période 1970-1992.

Cette évolution a non seulement ruiné de nombreux assureurs et réassureurs, en particulier aux Etats-Unis; les primes ont connu des augmentations impressionnantes. Dans le milieu professionnel, le soupçon que les modifications climatiques pourraient avoir quelque lien avec la croissance des catastrophes naturelles fait plus facilement son chemin que dans les esprits des politiques. Ainsi dans une récente publication — *Les risques du climat* — la Société suisse de réassurance estime qu'on ne peut plus considérer le climat comme une donnée plus ou moins constante et prévisible dans un lieu donné; le climat est devenu une variable imprévisible influencée non seulement par des facteurs naturels tels que les émissions volcaniques et les courants marins mais aussi par les activités humaines. Pour les assurances, il n'est plus question d'établir des prévisions sur la base de connaissances scientifiquement assurées, mais bien en prenant en compte l'incertitude scientifiquement fondée. ■

L'utopie de l'Europe des régions

(jg) L'Europe des régions est une utopie très romande. La figure tutélaire de Denis de Rougemont en fit une espèce de table de la loi, une référence obligée de tout discours de cantine. Naturellement, on a fini par s'apercevoir que le dépérissement des Etats n'est pas pour demain et que les identités nationales restent extrêmement fortes.

Cet intérêt helvète pour l'Europe des régions s'explique par la géographie: la présence de grandes villes comme Genève et

frontière-zone de contacts, nous assisterons au développement d'une place financière spécialisée de culture italienne.

Quelques remarques s'imposent. Si la ville de Lugano a pu devenir un pôle bancaire, elle le doit précisément à l'existence de la frontière, à cette différence, cette particularité d'être une ville de culture italienne hors d'Italie. Les Tessinois, obligés d'apprendre les langues, de faire leurs études hors du Tessin, sont des médiateurs, des passeurs entre le nord et le sud.

Une des métropoles économiques de l'Europe, la ville de Milan, se situe à quelques dizaines de kilomètres seulement de la frontière. Dans l'hypothèse de cette étude, dans la mise en place d'une Europe des régions et de cette frontière-zone de contacts, il n'est pas exclu que les habitants de Lugano, de Côme et de Varese, loin de constituer un réseau urbain, se retrouvent simplement satellisés par l'agglomération milanaise.

Cette vision est bien sûr un peu excessive. Elle explique peut-être certaines réticences tessinoises face à la construction de l'Europe et nous invite aussi à nous défaire d'un certain angélisme. Les frontières emprisonnent et protègent tout à la fois; il est fécond de les surmonter, il peut être destructeur de les nier. On n'en a pas fini avec elles. L'utopie régionaliste qui voudrait les abolir et ignorer l'Etat central apparaît comme un rêve gentil et naïf. ■

INDICATEURS STATISTIQUES

	Tessin	Varese	Côme
Superficie (km ²)	2810,77	1178,41	2066,84
Population	281 803	797 445	785 821
Habitants par km ²	100	677	380
Salaire horaire masculin dans l'industrie	18,43	9,31	
Salaire horaire féminin dans l'industrie	11,28		
Salaire horaire masculin dans les services	19,61	9,32	
Salaire horaire féminin dans les services	17,17		

Source des données

La Vie économique 8/94.

Bâle à proximité immédiate des frontières induit forcément des relations intenses avec les voisins étrangers. Mais c'est précisément l'existence même de la frontière, l'écart, la différence ainsi créé qui rend ces relations fructueuses et intenses. Sans ligne de démarcation, il n'y aurait plus qu'une ville et son arrière-pays, rien que de très banal en somme.

Une étude publiée par la *Vie économique* le démontre parfaitement. L'espace formé par le Tessin, les provinces de Côme et de Varese y est analysé comme un espace économique unique. Au départ, la frontière était une barrière, les évolutions étaient très distinctes de chaque côté. La frontière est ensuite devenue un filtre, elle s'est ouverte, mais les politiques nationales continuent à jouer un rôle prépondérant. C'est la situation qui prévaut aujourd'hui. Selon ce travail, la frontière est destinée à devenir une zone de contact où les différences nationales s'estomperont dans une intégration de plus en plus poussée entre les trois régions.

Aujourd'hui Côme et Varese sont avant tout des pôles industriels, alors que le Tessin est orienté sur la banque et le tourisme. Les services destinés aux entreprises sont assez faibles dans les provinces italiennes alors qu'ils sont très importants au Tessin. La complémentarité semble évidente et aller de soi. La création d'un pôle urbain Lugano/Côme/Varese s'affirmant face à Milan et à Zurich constitue l'objectif à long terme.

Ainsi les auteurs de l'étude considèrent que dans la situation actuelle d'une frontière-filtre, Lugano est un îlot pour les capitaux italiens alors que lors du passage à une

CAPACITÉ DES TUNNELS

Précisions

(pi) Nous écrivions dans notre dernier numéro que la ligne du Gothard est saturée avec 250 trains par jour alors qu'il pourra en circuler près de 1500 sous la Manche. Ce dernier chiffre correspond en fait à la capacité théorique de la ligne, à supposer qu'elle fonctionne au maximum de ses possibilités durant 24 heures. Dans les faits, les exploitants du tunnel sous la Manche prévoient au départ des pointes de trafic de 500 trains par jour (250 par sens); ils espèrent ensuite porter la capacité du tunnel à 700 trains par jour. Il faudra pour cela homogénéiser la vitesse des convois (les trains lourds, plus lents, occupent deux sillons horaires alors que les trains rapides n'en occupent qu'un). Au-delà, de sérieux problèmes se poseraient pour l'entretien de la voie et avec l'usure des rails. Dans son *Message sur les Nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes*, le Conseil fédéral prévoit une capacité de 300 trains par jour (150 par sens) pour le Gothard. ■

RENTREE POLITIQUE

Le rêve estival de Beat Kappeler

(réd) La rentrée politique s'annonce morose: un gouvernement désuni et des partis plus occupés à polir leur image en vue des élections de l'automne 95 qu'à trouver des compromis solides, notamment pour assainir durablement les finances fédérales. Alors consolons-nous en partageant le rêve estival de Beat Kappeler; dans son sommeil, il a vu la Suisse résoudre en trois mois ses principaux problèmes («Weltwoche», 18 août 1994). Extraits.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédacteur:
Pierre Imhof (pi)
Ont également collaboré à ce numéro:
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Gérard Escher (ge)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Beat Kappeler
Composition et maquette:
Murielle Gay-Crosier
Marciano, Pierre Imhof,
Françoise Gavillet
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et
Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

(...) Les présidents des partis gouvernementaux et les chefs des quatre fractions parlementaires se sont réunis fin juillet dans le salon rococo de la maison de Watteville, en présence des conseillers fédéraux et des hauts fonctionnaires en charge des différents dossiers. La très sérieuse Junkergasse ressemblait à une ruche. Ce qui a été décidé alors est vite présenté.

Premièrement, tous les prélèvements sur les salaires sont supprimés et les assurances sociales sont financées par l'impôt. La charge salariale des entreprises baisse ainsi d'environ 12%. Deuxièmement tous les cartels et les monopoles d'importation sont abolis et les prix agricoles alignés sur le niveau européen. Si de ce fait la marge bénéficiaire de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture diminue, le coût d'acquisition des machines et du fourrage également. Troisièmement la TVA est augmentée à un taux européen de 15%, ce qui, grâce à la deuxième mesure, n'influence pas le niveau des prix et permet de financer les prestations sociales. Finalement c'est la consommation et non plus le travail qui finance l'Etat social.

(...) Ces mesures répartissent équitablement les avantages et les inconvénients entre les entreprises, les salariés-consommateurs et l'agriculture. Globalement elles contribuent à l'abaissement des coûts, à une amélioration de la place économique suisse et libèrent le travail de ses charges actuelles.

Une Landsgemeinde des hauts fonctionnaires

Les responsables politiques réalisent assez rapidement ces innovations fondamentales. Le 1^{er} août au matin, alors que le pays sommeille encore grâce à la première fête nationale fériée, ils réunissent une *Landsgemeinde* des hauts fonctionnaires. Ces derniers ont été convoqués la veille par fax et sont assis dans l'austère salle 86 du Palais fédéral, quelque peu tendus, certains irrités, mais néanmoins prêts à travailler au vu de leurs confortables salaires.

(...) Les hauts fonctionnaires sont chargés de traduire en une semaine les trois paquets de mesures en projets de loi. Le confort douillet des administrations bernoises souffre quelque peu de ce nouveau style de gouvernement, mais les fonctionnaires se réjouissent de pouvoir enfin montrer leur mordant et leur compétence et de ne plus ranger avec résignation les dossiers dans les tiroirs.

L'échéancier se présente de la manière suivante. Fin août, réunion des groupes parle-

mentaires des quatre partis gouvernementaux. Les chefs de groupe ont adopté la pratique séculaire des *whigs* telle que pratiquée par le parlement britannique et présentent personnellement aux députés les trois projets législatifs. Les propositions éventuelles de modifications sont discutées lors d'une conférence des partis gouvernementaux. Le Conseil fédéral est saisi des projets définitifs et peut probablement les adopter au début de septembre.

Les commissions parlementaires se réunissent déjà les premiers jours de septembre. Leurs membres connaissent les projets. Par ailleurs ils ont été tenus de les présenter devant les partis cantonaux et de les faire discuter, de telle manière qu'un débat assez large a eu lieu.

Trois révolutions

Trois petites révolutions ont été nécessaires pour faire passer cet esprit de coalition. Pas dans la Constitution ou dans les lois, mais dans les comportements. Tout d'abord le gouvernement s'est résolu à renoncer à l'ancienne et longue procédure de consultation. Auparavant en effet, toutes les organisations dont les intérêts étaient plus ou moins touchés se voyaient officiellement invitées à une manifestation de protestation. Et comme les partis gouvernementaux étaient incapables de s'entendre, le poids de ces intérêts pesait lourd. Les rares idées de réforme devaient être redimensionnées à l'aune du plus petit commun dénominateur des organisations, c'est-à-dire à zéro virgule quelque chose. Le parlement ne légiférait pas mais ratifiait. Aujourd'hui, grâce au programme de coalition, il peut agir souverainement à l'encontre des législateurs tapis dans l'ombre des associations.

Deuxième innovation: le Conseil fédéral prit l'habitude de poser la question de confiance à propos des projets importants (...). Entretemps cette expression s'est bien implantée et ne signifie rien d'autre que le retrait du gouvernement au cas où le parlement refuse l'un de ses projets. Le Conseil fédéral se comporte de la même manière lorsqu'une organisation économique lance le référendum et obtient le soutien du peuple. La coalition est dissoute et un autre gouvernement est élu sur la base d'un nouveau programme. (...) Cette pratique de la question de confiance est apparue à la suite de la complète perte de confiance dans les institutions.

(...) Les organisations économiques ne res-

Les Magasins du Monde ont 20 ans

FÊTE

Fête des vingt ans des Magasins du monde à Yverdon, les 23, 24 et 25 septembre 1994. Chapiteau (Comptoir du commerce équitable) et cantine dans les jardins du Casino. Avec Valérie Lou, Geoffrey Oryema, Jacky Lager, le Choeur de l'Université de Fribourg et d'autres.

(ge) A l'heure du Gatt et du tout économique, les Magasins du Monde restent ce lieu prophétique où le commerce n'est pas un but en soi, mais un outil devant servir une politique de développement. Les articles importés et vendus dans les 32 magasins et 24 groupes de vente réguliers sont tous produits dans des «conditions socialement acceptables». Les critères pour choisir producteurs et produits incluent créations d'emplois stables non nuisibles à la santé, structure démocratique de l'entreprise, utilisation du savoir-faire local et (paradoxalement pour une

entreprise d'importation) ils privilégient la production de vivriers destinés à la population autochtone au détriment des cultures d'exportation. Ils privilégient également le respect de l'environnement. Le premier produit mythique (le café Ujamaa de Tanzanie, de l'époque Nyerere et du socialisme africain) n'est plus en vente, et les bananes du Nicaragua, fer de lance de la conscientisation anti-impérialiste, proviennent maintenant du Costa Rica...

Mais les Magasins du Monde se portent plutôt bien. Depuis l'adoption du concept «*vendre plus pour mieux servir les producteurs*» en 1985, accompagné d'une professionnalisation partielle, le chiffre d'affaires des Magasins du Monde est en hausse (1,3 millions de francs en 1993, +7%); celui de la centrale d'importation (OS3) est de près de 10 millions de francs; l'ensemble des organisations réunies dans l'European Fair Trade Association réalise un chiffre de plus de 100 millions de francs. Les marges sur les produits alimentaires sont de 20% (25% sur l'artisanat).

L'arrivée sur les rayons de la Migros et de la Coop du café Max Havelaar, importé avec les mêmes critères que ceux des Magasins du Monde, a plutôt dynamisé l'ensemble du commerce équitable. Les partenaires de Sud sont de plus en plus nombreux à solliciter cette filière et l'assortiment des Magasins du Monde s'agrandit: thé *First Flush* du Sri Lanka, Riz parfumé de Thaïlande, Herbes (légales) du Valais.

L'exemple du café Max Havelaar, qui permet aux petits producteurs sélectionnés de livrer des quantités commercialement intéressantes — Max H. fait vivre près de 300 000 producteurs — pourrait inciter les Magasins du Monde à conquérir le marché avec ces produits phares, le miel (gamme et goût extraordinaires) et le chocolat Macao (excellent et écologique d'emballage). ■

... tent bien sûr pas inactives et sont entendues conformément à la Constitution, mais elles doivent se donner plus de peine et travailler de manière plus innovatrice. (...) Leurs fonctionnaires sont priés de faire leurs remarques à l'administration très rapidement; ils peuvent tenter d'influencer les partis cantonaux et, conformément à l'usage démocratique, ils ont le loisir d'inviter les députés à des séances d'information et de leur remettre une documentation succincte avant les séances de commission. (...) Les projets de loi sont aujourd'hui discutés soigneusement et adoptés l'un après l'autre, et non plus comme auparavant où vingt projets étaient débattus simultanément vingt années durant.

L'adoption du paquet de réformes 1994 devrait bientôt intervenir. Après l'étude en commissions, le projet sera examiné à la session ordinaire de septembre. Il est prioritaire et naviguera en procédure de conciliation entre les deux Chambres jusqu'à ce qu'il soit mûr pour la décision finale.

Début octobre, la Suisse a ainsi résolu ses problèmes les plus urgents et s'est hissée en tête du classement européen pour ce qui est de la répartition raisonnable des charges sociales et fiscales. L'attractivité du pays a crû de manière spectaculaire grâce à une concurrence plus intense et à des marges et à des prix moindres.

Beat Kappeler

Beat Kappeler rêve encore du dernier sondage d'opinion qui voit la confiance dans la coalition et le gouvernement passer de 61 à 81%. A la bourse, le rendement des obligations baisse d'un point ce qui autorise les grandes banques à diminuer le taux hypothécaire à 4%, tout cela grâce à un afflux de capitaux étrangers. Les offices cantonaux de promotion économique annoncent l'implantation de nouvelles entreprises.

Réorientation politique

Le Parti socialiste bernois veut réduire la part de l'idéologie dans son action. Douze questions sont posées aux 230 sections pour un projet de réorientation des objectifs politiques.

«La Mort en Arabie»

RÉFÉRENCES

Thorkild Hansen, *La Mort en Arabie*, traduit du danois par Raymond Albeck, réédition Babel (coédition Actes Sud, Labor et l'Aire), Arles, 1994.

Vers le milieu du XVIII^e, le roi du Danemark — qui se veut monarque éclairé — décide d'envoyer quelques savants explorer l'Arabie heureuse, c'est-à-dire le Yémen. Toute l'Europe des lumières s'intéresse à cette expédition qui se propose d'étudier une région très mal connue. Et aussi de contrôler scientifiquement la valeur historique des écrits bibliques (est-ce que, à marée basse, la mer Rouge permettait le passage à gué du peuple juif ?) Quelque deux cents ans plus tard, Thorkild Hansen raconte ce voyage.

Son récit est, à certains égards, l'histoire d'un désastre. Il y eut les dangers objectifs: des six hommes qui quittèrent Copenhague le 4 janvier 1761, cinq moururent de la malaria en cours de route et un seul revint, le 20 novembre 1767. Mais, pour l'essentiel, l'échec résulta des effets conjugués de la vanité, des conflits de caractère et de la négligence, en d'autres termes de la bêtise. Le linguiste, un sot prétentieux, paresseux et âpre au gain, ne remplit pas les missions qui lui avaient été confiées: son apport fut à peu près nul. Le naturaliste fit un travail admirable. Il recueillit, en Egypte et en Arabie, des milliers d'observations et de nombreux échantillons: semences, animaux conservés dans l'alcool ou empaillés. Mais la plupart des caisses qui contenaient ce matériel se perdirent en route. Celles qui parvinrent à Copenhague ne furent même pas ouvertes. Sa flore d'Egypte et d'Arabie fut si mal éditée qu'elle était inutilisable. Quant à son journal, longtemps considéré comme perdu, il ne fut publié qu'en 1950. Si bien que tout ce travail, qui était une contribution remarquable à l'avancement des sciences naturelles, fut connu trop tard, quand il n'avait plus qu'un intérêt historique.

Mais ce récit est aussi l'histoire admirable, exemplaire, du survivant: Carsten Niebuhr. Modeste, désintéressé, courageux, respectueux des mœurs et des croyances, il est aussi d'une incroyable résistance à la fatigue (de retour à Constantinople, plutôt que de prendre le bateau, il choisit de rentrer chez lui à pied et à cheval en passant par Varsovie et Dresde). Et d'une curiosité insatiable. Fils de paysan, il n'avait d'abord qu'une formation d'arpenteur. Mais il se révèle bien vite excellent mathématicien, astronome et cartographe. Ne se séparant jamais de son astrolabe perfectionné et de sa boussole, il mesure tout: les distances parcourues, la position exacte des villes et des sites, la hauteur de la grande pyramide. Il dessine le plan de toutes les capitales qu'il visite. Et il rapporte de son long voyage des trésors: le journal qui permet à Hansen de faire revivre cette aventure et des documents scientifiques de très grande valeur. Par exemple les premières cartes exac-

tes de la mer Rouge et du Yémen, qui furent longtemps la seule ressource des voyageurs. Et des relevés d'inscriptions cunéiformes (qu'il passa des semaines à copier à Persépolis) qui permirent à deux savants danois le déchiffrement de cette écriture.

Ayant refusé un titre de noblesse et tous les honneurs, Niebuhr consacra la fin de sa vie à publier, souvent à compte d'auteur, le résultat de leurs observations et son journal. Tout en assumant la charge (qu'il avait postulée) de greffier d'une petite ville perdue du Danemark, où il mourut à l'âge de quarante-deux ans.

Mais pourquoi l'Arabie heureuse ? J'ai appris, en lisant Hansen, que c'est la traduction fautive de l'arabe Yémen, qui signifie l'Arabie du sud.

Jean-Luc Seylaz

MÉDIAS

L'hebdomadaire de gauche alémanique *Wochenzeitung-WoZ* va étoffer sa matière à partir du 9 septembre. Des dossiers de quatre pages sur les affaires nationales et internationales feront l'objet de cahiers séparés. Une place plus importante sera consacrée à la culture. Le journal aura ainsi plus de poids, au sens matériel tout au moins (120 grammes au lieu de 106).

Le compte à rebours pour un émetteur privé émettant du Liechtenstein a commencé. C'est probablement au printemps prochain que *Radio L.* commencera à émettre. Non seulement les 30 000 habitants de la principauté mais aussi une partie de la Suisse orientale et du Vorarlberg pourront capter les émissions et la publicité du nouvel émetteur.

Le Monde fêtera son 50^e anniversaire le 19 décembre. Une exposition itinérante est en préparation, mais des numéros originaux de cinq éditions manquent encore. Un appel a été adressé aux lecteurs pour essayer de les trouver. Le plus ancien numéro manquant est le premier, et le dernier est daté du 19 décembre 1991.

Syndicats et éditeurs ont finalement réussi à s'entendre sur un projet de convention collective pour les journalistes. La grille des salaires est moins favorable, mais les dégâts ont été limités. Cette convention doit encore être acceptée par le Conseil des délégués de la Fédération suisse des journalistes.